

# Darmanin, on te bloque de Marseille à Mayotte !

Le gouvernement a présenté il y a quelques mois son projet de loi sur l'asile et l'immigration, promettant « *le texte le plus ferme sur l'immigration qui aura été présenté par le gouvernement de la Ve république* » (Gérald Darmanin, 02/11/22).

Porté par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin et par le ministre du travail Olivier Dussopt, ce projet renforce la double logique utilitariste et répressive qui oriente déjà les politiques et les pratiques des institutions, au mépris des droits les plus fondamentaux des personnes étrangères.

Si l'étude de ce projet de loi a été reportée en raison de l'ampleur des mobilisations contre la réforme des retraites, le gouvernement est revenu récemment à l'offensive en promettant son maintien, brandissant le racisme et la xénophobie comme voie de sortie d'une crise politique amenée par le mouvement social.

Au-delà du volet répressif extrêmement inquiétant du projet de loi (systématisation et facilitation des mesures d'expulsion du territoire et d'interdiction de retour, renforcement de la "double peine" : expulsion d'étrangère-s après une condamnation pour un délit passible de prison), c'est à un ensemble de droits que le gouvernement s'attaque : à l'asile, au regroupement familial et aux prestations sociales, y compris pour des personnes bénéficiant de titres de séjour de longue durée. De surcroît, un amendement adopté par le Sénat vise à supprimer l'Aide Médicale d'État (AME).

Le projet prévoit aussi un volet sur le travail : Un nouveau titre de séjour conditionnel d'un an, jusqu'ici présenté comme un dispositif « humanitaire », restreint la régularisation par le travail à des métiers dits « en tension », lesquels seront définis au gré du patronat de manière arbitraire. Ce volet témoigne d'une approche utilitariste et ne donne aucune garantie, ni contre l'arbitraire du patronat et de l'administration, ni pour un accès aux droits que devrait permettre une réelle régularisation, ni pour une prise en compte du projet migratoire des personnes concernées. Ce titre cantonne les travailleur-euses immigré-es à certains secteurs, généralement les plus pénibles, pour répondre à la demande du patronat de disposer d'une main d'œuvre exploitable à souhait. Les parlementaires de droite, insatisfait-e-s de ce volet, réclament une approche plus digne encore.

Contrairement à ce que le gouvernement veut nous faire croire, les personnes exilées et migrantes ne sont pas en France pour « profiter du système » (AME, CAF, RSA, APL), mais parce que leur monde est détruit par l'impérialisme. Cette loi raciste s'inscrit dans une offensive xénophobe en France et en Europe plus largement.

En parallèle, Darmanin prépare à Mayotte une opération, "Uwambushu", ayant pour objectif l'expulsion de plus de 400 personnes par jour (principalement Comoriennes, rendues étrangères à leur propre territoire) et leur déportation vers les autres îles de l'archipel, ainsi que la destruction d'un millier d'habitats des collines de Mayotte. Cette opération s'inscrit dans une politique d'annexion raciste et coloniale que la France a continué de mener dans la région à la suite des référendums sur l'indépendance de 1974 et 1976, en violation du droit international et en dépit de 20 condamnations de l'ONU.

Des effectifs policiers ont été et seront envoyés de France métropolitaine pour mener à terme cette opération. La situation est déjà critique à Mayotte, 101ème département français : 86% des demandes d'asile y sont rejetées, et les mesures d'exception sont la règle. Malgré plusieurs condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme, des milliers d'enfants sont enfermés-e-s en centre de rétention administrative (CRA).

On estime à plus de 20 000 le nombre de personnes ayant perdu la vie en tentant la traversée des autres îles de l'archipel vers Mayotte depuis 1995, année de l'entrée en vigueur du « visa Balladur », qui restreint la circulation vers Mayotte depuis le reste de l'archipel des Comores.

Aujourd'hui, Mayotte sert de terrain d'expérimentation d'un arsenal idéologique et répressif raciste contre les personnes sans papiers, étrangères, précaires.

Nous dénonçons cette chasse aux pauvres et non aux causes d'une pauvreté résultant des politiques coloniales françaises. Les réponses de l'État aux logements informels et précaires installés sur l'île sont toujours des interventions policières prétextées par des arguments prétendument hygiénistes et sécuritaires. Ainsi à Marseille, les expulsions des squats et des bidonvilles n'aboutissent jamais à des relogements dignes et sont simplement la démonstration de force d'un État en guerre contre les pauvres et les étranger-es.

**Nous, associations, syndicats, collectifs et organisations de Marseille revendiquons le retrait du projet de loi immigration, une régularisation large, durable, et immédiate pour toutes et tous, la liberté de circulation et d'installation et l'arrêt immédiat de l'opération Darmanin à Mayotte !**

**MANIFESTATION CONTRE LA LOI IMMIGRATION ET CONTRE LES EXPULSIONS À MAYOTTE**  
**Samedi 29 avril • 14h Porte d'Aix**